

A close-up portrait of a man with a beard and short hair, looking directly at the camera. The image is overlaid with several text elements in white and teal shapes.

**IRTS**

INSTITUT  
REGIONAL  
DU TRAVAIL  
SOCIAL

NOUVELLE  
- AQUITAINE  
BORDEAUX

VALIDATION  
DES ACQUIS DE  
L'EXPERIENCE  
(VAE)

ACCOMPAGNEMENT  
À LA VAE

DISPOSITIF DE  
SOUTIEN DE  
BRANCHE

---

Développeur  
de talents sociaux  
& solidaires

# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

## Le Dispositif de soutien de branche, pour qui ?

La branche professionnelle sanitaire, sociale et médico-sociale propose un dispositif d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience pour les salariés dont l'employeur cotise à l'OPCO Santé.

*Pour les salariés dépendant d'un autre OPCO, se rapprocher de celui-ci pour connaître les modalités de prise en charge.*

## Les diplômes concernés par le Dispositif de Soutien de Branche

**L'IRTS Nouvelle-Aquitaine est habilité à mettre en œuvre ce dispositif de soutien de branche pour les diplômés suivants :**

- **DEAES** /  
Accompagnant Educatif et Social
- **DEASS** /  
Assistant de Service Social
- **DEEJE** /  
Educateur de Jeunes Enfants
- **DEES** /  
Educateur Spécialisé
- **DEETS** /  
Educateur Technique Spécialisé
- **DEME** /  
Moniteur Educateur
- **DETISF** /  
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

## Durée et modalités d'accompagnement, lieu et tarifs

- 170 heures : collectif en petits groupes et suivi individuel
- A l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
- Tarifs \*:

Bilan de positionnement (6 heures maximum) : 730€ TTC

Accompagnement méthodologique (30 heures maximum), bilan mise en situation professionnelle (1 heure maximum) et suivi post jury VAE (3 heures maximum) : 50€ TTC / heure

Séquence formative (70 heures maximum) : 30€ TTC / heure

*\* Pour connaître les montants de prise en charge par l'OPCO Santé, contactez votre correspondant*

# Les étapes du dispositif

## Etape 1 Réunion d'information conseil

(2 heures maximum)

- Participation à une réunion collective
- Informations individuelles

## Etape 2 Bilan de positionnement

(6 heures maximum)

- Diagnostic
- Préconisations du parcours

**A l'issue du bilan de positionnement le candidat se verra préconiser un parcours individualisé d'accompagnement.**

*Dans le cas où le candidat serait trop éloigné du diplôme en termes de potentiel de validation, il pourra être amené à sortir du dispositif.*

*L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux lui préconisera alors une réorientation vers :*

- le dispositif de VAE de Droit Commun
- une formation
- une autre certification

## Etape 3 Accompagnement

(170 heures maximum)

- Appui méthodologique (30 heures maximum)

Suivi et accompagnement  
Appui méthodologique à l'élaboration du livret 2  
Préparation à l'entretien VAE avec le jury

- Mises en situation professionnelle (70 heures maximum)
- Séquences formatives, facultatives (70 heures maximum)

## Jury Rectorat ou DRJSCS

A l'issue du passage devant le jury, le candidat obtient

- Une validation totale
- Une validation partielle
- Une non validation

Si la validation n'est pas totale, le candidat bénéficie d'un suivi post jury.

## Etape 4 Suivi post jury (3 heures maximum)

Si le candidat échoue totalement ou partiellement, il se verra proposé un rendez-vous individuel post-jury au cours duquel des préconisations lui seront proposées pour lui permettre de valider les domaines de compétences manquants.

**Préconisations :**

- Formation complémentaire
- VAE Droit Commun
- Réorientation

**A l'issue du parcours, de validation des acquis de l'expérience, les domaines de compétences acquis le sont définitivement .**



## Contacts

- **Cadre technique :**

Isabelle JAUNAUX

[i.jaunaux@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:i.jaunaux@irtsnouvelleaquitaine.fr)

- **Assistante :**

Marion Lambert

[m.lambert@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:m.lambert@irtsnouvelleaquitaine.fr)

05 56 84 25 41



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

[irtsnouvelleaquitaine.fr](http://irtsnouvelleaquitaine.fr)

Suivez-nous sur:



Twitter [@IRTSNA](https://twitter.com/IRTSNA)



Facebook [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.facebook.com/irtsnouvelleaquitaine)



LinkedIn [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.linkedin.com/company/irtsnouvelleaquitaine)



Instagram [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.instagram.com/irtsnouvelleaquitaine)

---

9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

[contact@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:contact@irtsnouvelleaquitaine.fr)